DEPARTEMENT DU VAR

4A

COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Echt. 1/2500

LOUPE

Ref. : 240413
Date : 13/07/2004
Modification : 01/09/2004
Modification : 24/08/2004
Modification : 04/10/2004
Modification : 28/10/2004
Modification : 01/06/2005

POS Délibérés le 06.02.1980
Modification POS Approuvé par DCM du 05.06.1987
Modification POS Approuvé par DCM du 21.09.1988
Modification POS Approuvé par DCM du 17.04.1989

Révision totale POS : Approuvé par DCM du 05.02.1990
Modification POS Approuvé par DCM du 05.06.1990
Modification POS Approuvé par DCM du 23.10.1990
Modification POS Approuvé par DCM du 10.12.1990
Modification POS Approuvé par DCM du 29.04.1997

Révision totale PLU :
Prescrite par DCM du 19.07.2001
Projet de PLU arrêté DCM du :
Projet de PLU approuvé DCM du :

Elaboration du PLU
Chargé d'étude :

Informatique et numérisation

Claude LEVY
Géomètre Expert foncier
D.P.L.G. / DEA/U.A.T.
"Les Cyclades"
23, Av. Vincent Auriol
83085 LE LUC/MAMOUX
Tél. : 04.94.71.18.80 Rpt. : 04.94.71.40.13
Email : claude.levy@wanadoo.fr

Nota : L' ensemble des zones N du Plan Local d'Urbanisme sont concernées par un périmètre de préemption au titre des espaces naturels sensibles au bénéfice du département du Var.

- UB — ZONE
- UB1 — SECTEUR
- EBC — ESPACE BOISE CLASSE A CONSERVER OU A CREER AU TITRE DU L.130-1
- 4 — EMPLACEMENT RESERVE POUR OUVRAGE PUBLIC, INSTALLATION D'INTERET GENERAL OU ESPACE VERT
- 6 — EMPLACEMENT RESERVE POUR VOIE OU PASSAGE PUBLIC A CREER
- 8 — EMPLACEMENT RESERVE POUR VOIE PUBLIQUE A ELARGIR
- 8 — EMPLACEMENT RESERVE POUR VOIE PUBLIQUE A ELARGIR (Faible élargissement)
- LIGNE A HAUTE TENSION

LEGENDE

- LIMITE DE SECTION
- LIMITE DE LIEUDIT
- LIMITE DE COMMUNE